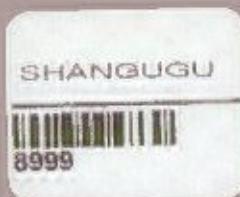


République Rwandaise
Préfecture de Shangugu



Shangugu

8/2/1962.-

11/348/Agri

deux(2)

Objet: utilisation des Crédits B.E.
Baissements 4e trimestre,

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture
et du paysannat

1

KIGALI

✓ sous Couvert de Monsieur le Préfet
à

SHANGUGU

Monsieur le Ministre,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir, en
annexe, le rapport trimestriel B.E baissements pour le 4^e trimestre 1961.-

L'Agronome de la Préfecture

MATTHYS, Jean

FICHE GLOBALE TRIMESTRIELLE REBOISEMENT B.E.
EN TERRITOIRE DE Shangugu
CAMPAGNE 1961

Prévisions de Dépenses en 1962 sur crédits B.E. pour l'ensemble du
Programme Reboisement B.E. du Territoire de Shangugu

Libellé des travaux	Coût des Travaux	Remarques (a)
1. Chantier de <u>Gorges-Ruzizi(Nzahaha)</u>	20.000	
2. Chantier de <u>Muramba</u>	5.000	
3. Chantier de <u>Mtendesi-Nganzo</u>	11.400	
4. Chantier de		
5. Chantier de		
6. Chantier de		
Total	<u>36.400</u>	
Arrondi à	<u>36.400</u>	

NOTES 1) le plafond des dépenses pour les travaux de reboisement B. E. en Territoire de Shangugu au cours de l'année 1961 est donc fixé à 36.400 (a)
2) le coût des travaux ne comprend pas l'achat de matériel, opération réservée exclusivement au Gestionnaire des crédits Agric.

CRÉDITS B. E.

1. Reliquat au 28 / 2 / 1961 (B.359:Gorges) 651
2. Subdélégation au cours de l'année 1961 : 36.400 Lettre Minagri 4/1083 Comptabilité 11/7/196

Total 37.051
DEPENSES

1	2	3	4	5	6
Libellé des travaux	Dépenses sur crédits BE 59	Dépenses sur crédits BE 60	Dépenses sur crédits BE 61	Dépenses sur crédits BE 62	Totaux (b)
1. Chantier de <u>Gorges Ruzizi</u>			<u>5.41</u>		<u>5.841</u>
2. Chantier de <u>Muramba</u>			—		—
3. Chantier de <u>Mtendesi-Nganzo</u>			—		—
4. Chantier de					
Chantier de					

Shangugu

13 Février 1962

YBY / Agri

A Monsieur le Chef du Service des Eaux et
Forêts

A

KIGALI

affaires concernant bois
BONGWANJUBUSA Damien

✓ Sous couvert de Monsieur le Préfet du et à
SINGOU

Monsieur le Chef du Service,

Faisant suite à votre mot manuscrit du
1 courant, me transmis par Monsieur BONGWANJUBUSA Damien, j'ai l'honneur de porter à Votre connaissance que le permis de coupe n° I, dressé en 3 exemplaires en faveur de BONGWA
NUSSA Damien a été envoyé à Monsieur le Directeur du Service de l'Agronomie et des
Eaux et Forêts à KIGALI en date du 11 décembre dernier, avec l'addition de transmission
n° 2749/Agri.

D'autre part, l'intéressé a payé au Comptable Territorial de la Préfecture, en date du 4 décembre 1961, la somme de 19.000 francs
(DIX NEUF MILLES FRANCS) pour exploitation de 38 m³ à 500 frs. Il possède la quittance.

Suivant votre accord, je laisse donc communiquer la coupe de bois par Monsieur BONGWANJUBUSA Damien.

L'Agronome du Préfet.

HATTAYE Jean

